

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 15 FEVRIER 2018 à 20h00

Date de convocation : 8 février 2018

Délibération
N°C2018_27

Membres en exercice :	79
Votants :	72
Suffrages exprimés :	70
Pour :	70
Contre :	0
Abstention :	2

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VERGNES

PRESENTS : Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Marie BAT, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Jacques BLAYA, Didier BOUSQUET, Roger BRUNEL, Jean-Paul CESAR, Claude CODORNIU, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Alain FABRE, Serge FUSTER, Hélène GIMON, Janine GROSARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Jean-Michel MONIER, Sandrine MONTAGNE, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Caroline OLIVAS-GUISSET, Marc ORTIZ, Jacques PAIRO, Eric PARRA, Yves PENET, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Gérard SCHIVARDI, Guy SIE, Céline SORIANO, Marie-Christine THERON-CHEZ, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Alain VICO

EXCUSES : Alain BOUTON, Martine CADENA, Gérard CRIBAILLET, Christian LAPALU, Gilles LAUR, Jean-Marie ORRIT Jean-Marc PEREA

EXCUSES AVEC PROCURATION : Yves BASTIE, Catherine BOSSIS, Cyrielle BOUISSET, Didier CODORNIU, Marie-Christine DELRIEU, Marie-Noëlle GARBAY, Catherine GOUIRY, Tristan LAMY, Ophélie LE BERRE, Dominique MARTIN-LAVAL, Eric MELLET, Gaëlle PAVAN, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Hélène SANDRAGNE, Jeanne-Maryse SEGUI, Zohra TEGGOUR

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Modification exceptionnelle du lieu de réunion du Conseil Communautaire

Par une délibération N°C286/2016 du 22 décembre 2016, le Conseil Communautaire a fixé son lieu de réunion dans les locaux de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Narbonne, 1 avenue du Forum, 11100 Narbonne, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En raison de circonstances exceptionnelles, il convient de modifier le lieu de séance pour le Conseil Communautaire du 15 février 2018.

N°C2018_27

La modification du lieu de séance doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Cette séance est organisée dans les locaux du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération situés 12 Boulevard Frédéric Mistral 11100 Narbonne.

Vu l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des séances du conseil municipal, applicable au conseil communautaire en vertu de l'article L.5211-1 de ce même code,

Vu l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement de l'organe délibérant de l'EPCI,

Vu la délibération N°286/2016 du 22 décembre 2016,

Par 70 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide :

- De modifier le lieu de réunion pour la séance du Conseil Communautaire du 15 février 2018, dans les locaux situés 12 Boulevard Frédéric Mistral 11100 Narbonne,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 15/2/2018
et de sa publication
le : 15/2/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

